



**HAL**  
open science

# Les fouilles anciennes de Doura-Europos et leur contexte: documents d'archives conservés dans les institutions françaises et témoignages

Mathilde Gelin

► **To cite this version:**

Mathilde Gelin. Les fouilles anciennes de Doura-Europos et leur contexte: documents d'archives conservés dans les institutions françaises et témoignages. Leriche P., Gelin M. Doura-Europos Études IV, 1991-1993, pp.229-244, 1997, 2-7053-0566-1. hal-03295813

**HAL Id: hal-03295813**

**<https://hal.science/hal-03295813v1>**

Submitted on 22 Jul 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# DOURA - EUROPOS

## ÉTUDES IV

1991-1993



IFAPO  
Beyrouth 1997

# دورا أروبوس

دراسات ٤

١٩٩٣ - ١٩٩١

ISBN  
2-7053-0566-1

LES PUBLICATIONS DE L'IFAPO SONT DISPONIBLES AUPRÈS DU  
SERVICE DE DIFFUSION DES PUBLICATIONS DE L'IFAPO  
BP 11-1424 BEYROUTH - LIBAN  
Tél. : 961.1.640697-8-9  
Télécopie : 961.1.644855  
Email : ifapo@lb.refer.org

INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE DU PROCHE-ORIENT

BEYROUTH - DAMAS - AMMAN

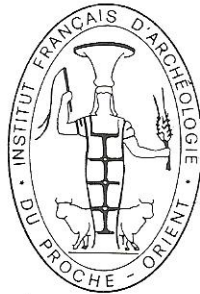
BIBLIOTHÈQUE ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE - T. CXLIX

# DOURA - EUROPOS

## ÉTUDES IV

1991-1993

Édité par Pierre LERICHE  
et  
Mathilde GELIN



*Ouvrage publié avec le concours  
de la Direction Générale des Relations Culturelles, Scientifiques et Techniques  
du Ministère Français des Affaires Étrangères*

IF A P O - BEYROUTH

1997



# SOMMAIRE

AVANT-PROPOS .....	V
LISTE DES CONTRIBUTEURS .....	VII
LISTE DES ABRÉVIATIONS .....	VII

## Présentation des divers chantiers

1 - Bilan des campagnes 1991-1993 de la Mission Franco-Syrienne de Doura-Europos, par Pierre LERICHE et As'ad AL MAHMOUD .....	1
2 - La porte de Palmyre à Doura-Europos, par Mathilde GELIN, Pierre LERICHE et Jeanine 'ABDUL MASSIH .....	21
3 - La porte secondaire à Doura-Europos, par Jeanine 'ABDUL MASSIH .....	47
4 - Le palais du Stratège à Doura-Europos, par Pierre LERICHE, Mathilde GELIN, Maya GHARBI et Jean-Baptiste YON .....	55
5 - Tranchée sur la rue principale et fouille d'un sanctuaire et d'une maison de l'îlot M5 à Doura-Europos, par Pierre LERICHE .....	81
6 - Données nouvelles sur les quartiers sud-est de Doura-Europos, par Catherine SALIOU et Alain DANDRAU .....	95
7 - Excavations in the Temple of Zeus Megistos at Dura-Europos, 1992, par Susan DOWNEY .....	107
8 - Les salles W9 et W10 du temple d'Azzanathkôna à Doura-Europos : développement historique et topographie familiale d'une «salle aux gradins», par Pascal ARNAUD .....	117

## Études

9 - Constitution d'un répertoire de l'architecture domestique à Doura-Europos, par Anny Allara et Catherine SALIOU .....	145
10 - Gypse, plâtre et «djousse», par Alain DANDRAU .....	155
11 - De Doura-Europos à Aramel : étude ethno-archéologique dans des carrières de Syrie, par Jean-Claude BESSAC, Jeanine 'ABDUL MASSIH et Zoé VALAT .....	160
12 - Les inscriptions hatréennes de Doura-Europos : étude épigraphique, par Roberto BERTOLINO .....	199
13 - Les inscriptions hatréennes de Doura-Europos : le contexte archéologique et historique, par Pierre LERICHE et Roberto BERTOLINO .....	207
14 - Un nouveau bas-relief palmyrénien de Doura-Europos, par 'Adnan BOUNNI .....	215
15 - Monnaies de Doura-Europos 1989-1993, par Christian AUGÉ .....	219
16 - Military Equipment from the Yale/French Academy Excavations at Dura-Europos, 1928-1936, par Simon JAMES .....	223

## Histoire des recherches à Doura-Europos

17 - Les fouilles anciennes de Doura-Europos et leur contexte : documents d'archives conservés dans les institutions françaises et témoignages, par Mathilde GELIN .....	229
18 - Les conditions de travail de la mission américano-française à Doura-Europos à travers les archives de l'Université de Yale, par Jean-Baptiste YON .....	245

## LISTE DES AUTEURS

- ALLARA Anny. Cultore della materia. Université de Turin.  
'ABDUL MASSIH Jeanine. Étudiante en thèse d'archéologie. Université de Paris I.  
ARNAUD Pascal. Professeur d'histoire ancienne. Université de Nice.  
AUGÉ Christian. Directeur de recherche au CNRS. Paris.  
BERTOLINO Roberto. Étudiant en thèse d'épigraphie sémitique. Institut oriental. Naples.  
BESSAC Jean-Claude. Ingénieur de recherche au CNRS. Lattes.  
BOUNNI 'Adnan. Directeur du service des Fouilles et de l'Archéologie à la Direction générale des Antiquités et des Musées. Damas.  
DANDRAU Alain. Étudiant en thèse de physique appliquée à l'archéologie. Université de Paris I.  
DOWNEY Susan. Professor of Art History. Université de Los Angeles.  
GELIN Mathilde. Étudiante en thèse d'archéologie. Université de Paris I.  
GHARBI Maya. Maître de conférences en histoire. Université de Tunis.  
JAMES Simon. Leverhulme Special Research Fellow. University of Durham.  
LERICHE Pierre. Directeur français de la Mission franco-syrienne de Doura-Europos. Directeur de recherche au CNRS. Paris.  
MAHMOUD (Al) As'ad. Directeur syrien de la Mission franco-syrienne de Doura-Europos. Directeur du musée archéologique de Deir ez-Zor.  
SALIOU Catherine. Maître de conférences en latin. Université de Nantes. Ancienne pensionnaire scientifique de l'Institut français d'Archéologie du Proche-Orient. Damas.  
VALAT Zoé. Étudiante en thèse d'ethnologie. Université de Paris X.  
YON Jean-Baptiste. Étudiant en thèse d'histoire ancienne. Université de Tours.

## LISTE DES ABRÉVIATIONS

Les abréviations utilisées sont celles de la revue *Syria*, à l'exception des suivantes :

- DEE* : Doura-Europos *Études*, vol. I à III, Paris, 1986, 1988, 1992.  
*DFD* : T. J. Milik, *Dédicaces faites par des dieux*, Paris, 1972.  
*Discovery* : C. Hopkins, *The Discovery of Dura-Europos*, New Haven-London, 1979.  
\* *Fin. Rep.* : M. I. Rostovtzeff, C. B. Welles, A. R. Bellinger, F. E. Brown, N. Toll, A. Perkins éd., *The Excavations at Dura-Europos, Final Report*, I à VIII, New Haven, 1943-1969.  
*Fouilles* : F. Cumont, *Fouilles de Doura-Europos, 1922-1924*, Paris, 1926.  
*IHH* : B. Aggoula, *Inventaire des inscriptions hatréennes*, Paris, 1991.  
*IOS* : *Israel Oriental Studies*, Jérusalem.  
*KAI* : Donner-Röllig, *Kanaanaischen und Aramäischen Inschriften*, I-II, Wiesbaden, 1962.  
*MFSDE* : Mission Franco-Syrienne de Doura-Europos.  
*MRA* : S. Downey, *Mesopotamian Religious Architecture*, Princeton, 1988.  
\* *Prel. Rep.* : M. I. Rostovtzeff, P. V.-C. Baur, A.R. Bellinger, F. E. Brown, C. B. Welles éd., *The Excavations at Dura-Europos, Preliminary Report*, I à IX, New Haven, 1929-1952.  
*YCS* : *Yale Classical Studies*, New Haven.

\* Datation des rapports de fouille de la Mission de l'Université de Yale :

### *Preliminary Reports*

I = 1929 ; II = 1931 ; III = 1932 ; IV = 1933 ; V = 1934 ; VI = 1936 ; VII-VIII = 1939 ; IX, part I = 1944 ; IX, part II = 1946 ; IX, part III = 1952.

### *Final Reports*

III, part I, fasc. 1 = 1969 ; IV, part I, fasc. 1 = 1943 ; IV, part I, fasc. 2 = 1949 ; IV, part II = 1945 ; IV, part III = 1947 ; IV, part IV, fasc. 1 = 1949 ; IV, part V = 1963 ; V, part I = 1959 ; VI = 1949 ; VIII, part I = 1956 ; VIII, part II = 1967.





Plan de localisation des îlots et des rues de Doura-Europos. D'après Fin. Rep. VI-VIII et la carte italienne du site (1/5 000 - 1964).

TEMPLES :

- A1 temple militaire
- B3 Zeus Théos
- C4 Zeus Mégistos
- E7 Azzanathkôna
- H1 Gaddé
- H2 Atargatis
- H4 Artémis
- Tour 1 Bêl
- J7 Mithraeum
- L5 Adonis
- L7 synagogue
- L8 Tychaion
- M5 sanctuaire de la rue principale
- M8 maison chrétienne
- M8/N7 Zeus Kyrios
- N8 Aphlad
- X7 Dolicheneum
- X9 temple non identifié

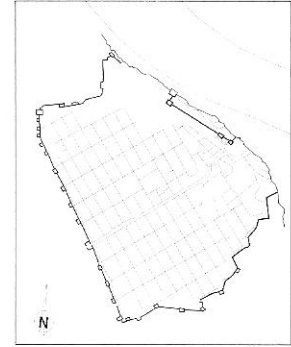
BÂTIMENTS OFFICIELS OU PUBLICS :

- B8/C7/G2/H1 arc de triomphe
- C3/E3/M7/X10 bains romains
- C9 *strategeion*
- D1 maison de Lysias
- E7 *principia*
- F3 bains "parthes"
- F3 amphithéâtre
- G1 *macellum*
- G1 à G8 agora
- L4 caravansérail (?)
- X3/X5 palais du *dux ripae*

MAISONS :

- B2 îlot des potiers
- B8 maison de Nébuchélos
- C7 îlot aux peintures
- D5 maison du grand *atrium*
- H2 maison des prêtres
- J1 maison du commandant
- L7 maison des scribes

# 17. LES FOUILLES ANCIENNES DE DOURA-EUROPOS ET LEUR CONTEXTE : DOCUMENTS D'ARCHIVES CONSERVÉS DANS LES INSTITUTIONS FRANÇAISES ET TÉMOIGNAGES <sup>1</sup>



Mathilde GELIN\*

Before the creation of the french-syrian expedition, two archaeological expeditions worked in Dura-Europos. The first, headed by F. Cumont, was sponsored by the french Academy and the authorities of the french mandate. The second was an american-french expedition, initiated by M. Rostovtzeff (Yale University) in cooperation with the french Academy, which worked on the site from 1928 to 1937.

The archival documentation concerning those two expeditions which have been used for this study are conserved in France and in the Near East. These documents inform us about the historical context in the country and about the relationships between the administration and the archaeological expeditions who worked in Syria and Lebanon during the french mandate (1920-1946). They enable us to draw a picture of the beginnings and the daily life of these expeditions, and to appraise the range and the limits of the achievements of these ancient expeditions in Dura.

Les archives des fouilles anciennes de Doura-Europos ont été, du fait de l'investissement français et américain et du caractère particulier de la situation politique à l'époque de l'activité des deux missions, réparties entre la France, les États-Unis, le Liban et la Syrie <sup>2</sup>.

L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres ayant assuré, en collaboration avec l'Université de Yale, la direction scientifique de la mission américano-française (1928-1937), on trouve dans les archives de l'Institut de France les rapports envoyés au Secrétaire perpétuel par les directeurs pour toute la durée des travaux à Doura (1928-1937). On y trouve également de nombreuses photographies prises en 1928 par Maurice Pillet <sup>3</sup> avant les grands travaux

de la mission et qui sont notamment d'un très grand intérêt pour notre connaissance de la topographie du site et de certains édifices avant leur dégagement <sup>4</sup>.

L'Université de Yale possède la plus grande partie de la documentation des fouilles qu'elle a en grande partie financées, et dont elle a assuré la direction dans les dernières années <sup>5</sup>.

L'IFAPO <sup>6</sup> est héritier d'une grande partie des archives du service des Antiquités de Syrie-Liban à l'époque du mandat français (1919-1946). Ces archives, réunies à l'Institut de Beyrouth <sup>7</sup>, ont un caractère essentiellement administratif et nous renseignent sur l'organisation et les activités du service ainsi que sur le rôle de celui-ci dans

de la mission et qui sont notamment d'un très grand intérêt pour notre connaissance de la topographie du site et de certains édifices avant leur dégagement <sup>4</sup>.

L'IFAPO <sup>6</sup> est héritier d'une grande partie des archives du service des Antiquités de Syrie-Liban à l'époque du mandat français (1919-1946). Ces archives, réunies à l'Institut de Beyrouth <sup>7</sup>, ont un caractère essentiellement administratif et nous renseignent sur l'organisation et les activités du service ainsi que sur le rôle de celui-ci dans

\* - Université de Paris I.

1 - À l'exception des archives du ministère des Affaires Étrangères à Nantes et des archives des services historiques des armées.

Je remercie M. François Villeneuve, alors directeur de l'IFAPO, qui m'a autorisée à consulter et utiliser les archives de l'Institut, et M. Jacques Langhade, directeur de l'IFEAD, qui m'a de même permis l'accès aux archives de cet Institut. Enfin, je remercie M. Pierre Leriche, directeur français de la MFSDE, qui m'a suggéré cette étude et me permet aujourd'hui de la présenter dans ce volume.

2 - Nous ne parlerons pas ici des objets découverts au cours des fouilles et qui se trouvent au musée national de Damas, au musée de l'Université de Yale, au musée du Louvre et dans divers autres musées et collections privées : musée de l'Université de Chicago, musée de Deir-ez-Zor, collection R. du Mesnil du Buisson à Argenteuil, J. W. Higgins Armoury Museum de Worcester (Massachusetts), Royal Ontario Museum à Toronto (Canada). Pour ces deux dernières références, voir, dans ce volume, S. JAMES, «Military Equipment from the Yale/French Academy Excavations

at Dura-Europos, 1928-37».

3 - Premier directeur de la mission de Doura-Europos. Voir la partie «Rappel de l'histoire des fouilles» de ce volume.

4 - Archives Doura : cotes 16 G 9, 16 G 10, 16 G 11, 16 G 12, 16 G 13. Par la suite, ces différents dépôts d'archives seront abrégés comme suit : AI : archives de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. CF : archives du Collège de France, Cabinet d'Assyriologie, collection M. Pillet. IB : archives de l'Institut de Beyrouth (Institut français d'Archéologie du Proche-Orient). ID : archives de l'Institut français d'Études Arabes de Damas. ML : archives R. du Mesnil du Buisson, Musée du Louvre, Département des Antiquités orientales.

5 - Sur ces archives que je n'ai pas eu l'occasion de voir personnellement pour la rédaction de ce texte, voir, dans ce même volume, J.-B. YON, «Les conditions de travail de la mission américano-française à Doura-Europos à travers les archives de Yale».

6 - Institut français d'Archéologie du Proche-Orient.

7 - Pas de cote à ce jour.



l'organisation définitive des services homologues des États de Syrie et du Liban. Pratiquement toute la correspondance du service y est conservée. On y trouve également quelques détails sur le fonctionnement de plusieurs missions archéologiques, à l'occasion de leurs contacts avec l'administration en place.

Le musée du Louvre a récemment reçu en dépôt les archives personnelles du Cte Robert du Mesnil du Buisson qui ont été confiées par sa famille au Département des Antiquités Orientales<sup>8</sup>.

De la même façon, les archives personnelles de M. Pillet ont été déposées par sa famille au Cabinet d'Assyriologie du Collège de France. Y figurent aussi bien des dessins, plans et croquis originaux que de la correspondance, de nombreux clichés photographiques et divers ouvrages<sup>9</sup>.

Enfin, l'IFEAD<sup>10</sup> possède les archives de l'Institut français d'Art et d'Archéologie musulmans<sup>11</sup>, mais aussi quelques documents relevant du service des Antiquités<sup>12</sup>. En matière d'archéologie, on y trouve principalement ce qui concerne les sites islamiques dont s'occupait cet institut. C'est pourtant dans ces archives qu'on a pu retrouver l'original d'un plan de Doura-Europos dressé par Clark Hopkins et complété depuis sa publication<sup>13</sup>, et un cahier de fouilles que l'on croyait perdu<sup>14</sup> de Raymond Duru alors qu'il travaillait à Palmyre au cours des années 1940-1941<sup>15</sup>.

Le service des Antiquités en Syrie et au Liban pendant le mandat n'a, jusqu'à présent, fait l'objet d'aucune étude complète<sup>16</sup>. Les archives de l'IFAPO nous permettent non seulement de reconstituer l'histoire de ce service dans sa totalité y compris après la deuxième guerre mondiale, de connaître de nombreux détails de son fonctionnement, mais aussi d'évaluer précisément son rôle et ses relations avec les différentes missions archéologiques qui travaillaient dans

ces pays. On est également renseigné sur les activités propres de ces missions, par exemple par un tableau réalisé par le service, vraisemblablement en 1936<sup>17</sup>. Ce tableau indique quelles étaient les institutions scientifiques qui patronnaient les missions travaillant dans la zone du mandat depuis 1921, les directeurs, les bailleurs de fonds et les années durant lesquelles ces missions ont eu lieu.

Dans les archives des autres institutions, nous avons pu trouver des documents nouveaux et importants sur les travaux à Doura-Europos<sup>18</sup> qui complètent heureusement l'ouvrage de Clark Hopkins<sup>19</sup>, lequel ne donne de réelles précisions que pour quelques monuments qui lui semblent plus importants que d'autres et prête une attention peut-être trop anecdotique aux relations entre les membres de la mission.

#### RAPPEL DE L'HISTOIRE DES FOUILLES À DOURA-EUROPOS

Je me bornerai ici à résumer l'historique des fouilles anciennes à Doura, le sujet ayant déjà été traité, à la fois par les fouilleurs eux-mêmes et dans des publications récentes<sup>20</sup>.

1920 : découverte du site par un détachement britannique dirigé par le capitaine Murphy qui, en se retranchant dans les ruines du temple de Bêl, en fait apparaître les peintures ; Gertrude Bell alertée prend contact avec James H. Breasted, Professeur à l'Université de Chicago, alors en mission de reconnaissance de sites en Mésopotamie. Ce dernier se rend à Doura, y effectue les premiers relevés du temple et les premiers clichés photographiques du site et, en 1922, présente une communication à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres et publie un article dans *Syria*.

1922-1923 : l'Armée du Levant entreprend les premiers travaux sous la direction scientifique de Franz Cumont,

8 - Je remercie M<sup>me</sup> Annie Caubet, Conservateur général du département des Antiquités orientales du musée du Louvre, qui a informé la mission de Doura-Europos de l'existence des archives au musée. Les archives n'ont pas de cote à ce jour. Il s'agit principalement de notes de travail, en particulier sur des inscriptions et sur la maison chrétienne, ainsi que des copies d'articles et quelques photographies.

9 - Je remercie M<sup>me</sup> Nicole Chevalier, du département des Antiquités orientales du musée du Louvre, qui a signalé à notre équipe l'existence des archives de Maurice Pillet au Collège de France. Cotes concernant Doura : CP 30, CP 45, CP 46, CP 47, CP 48, CP 210, CP 211, CP 212, CP 213.

10 - Institut français d'Études arabes de Damas.

11 - C'était alors le seul Institut français d'archéologie existant dans la région.

12 - On sait que Henri Seyrig, qui fut directeur du service des Antiquités de 1929 à 1941, l'a également été de cet institut pendant la même période (de 1938 à 1941). Ceci peut expliquer la présence de ces documents qui ont naturellement suivi le directeur dans ses déplacements entraînés par ses diverses fonctions.

13 - Cote D 5.

14 - E. FRÉZOULS, «À propos de l'architecture domestique à Palmyre», *Ktéma* 1, Strasbourg, 1976, p. 35.

15 - Carton 27, dossier 5. ID.

16 - N. CHEVALIER a soutenu une thèse sur «L'administration de la recherche archéologique française dans le Moyen Orient, du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle à la seconde guerre mondiale» (pays issus de l'empire ottoman), sous la direction de J.-L. Huot, Paris I, 1993, à paraître. Ce travail, réalisé en grande partie à partir des archives du ministère des Affaires étrangères, traite de la Syrie et du Liban dans une étude plus large qui englobe d'autres pays, principalement sous l'angle de la conception et de l'organisation administrative.

Un ouvrage consacré à l'activité du service est actuellement sous presse, voir M. GELIN, *Le service des Antiquités en Syrie et au Liban pendant le mandat français (1919-1946)*, à paraître.

17 - M. GELIN, *op. cit.*

18 - Nous ne présentons ici que quelques-uns de ces documents qui dans leur ensemble ont surtout un caractère purement scientifique, concernant des édifices dégagés par les missions anciennes. Les documents sur Doura pourront, suivant leur intérêt, être l'objet d'articles dans cette série *Doura-Europos Études*.

19 - C. HOPKINS, *Discovery*.

20 - Voir l'historiographie en fin de ce texte.





Fig. 1 - Visite d'Henri Seyrig, directeur du service des Antiquités, à la mission de Doura-Europos. On reconnaît notamment, de droite à gauche, debout : 1<sup>er</sup> = Henri Seyrig ; 2<sup>e</sup> = Clark Hopkins ; 4<sup>e</sup> = Susan Hopkins ; 5<sup>e</sup> = Frank Brown ; 7<sup>e</sup> = Herbert Gute (?). Il s'agit vraisemblablement de la 7<sup>e</sup> campagne (1933-1934), à laquelle participaient également Nicholas Toll et Francis Comstock. Collection A. Schlumberger. Publié avec l'aimable autorisation de M<sup>me</sup> Agnès Schlumberger.

correspondant étranger de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Le général Gouraud, Haut-Commissaire, met tous ses moyens à la disposition des fouilleurs.

1924 : le lieutenant Delaplanche poursuit les recherches à Doura en compagnie d'une poignée de soldats de l'Armée du Levant et transmet son rapport à F. Cumont. Par la suite, les travaux sont interrompus en raison de l'insécurité qui règne dans la région.

1928-1937 : une mission américano-française, créée à l'initiative de Mikhaïl I. Rostovtzeff, de l'Université de Yale, mène dix campagnes de fouilles sur le site, à raison de six mois par an. M. Rostovtzeff et F. Cumont assurent la direction scientifique des travaux, sous le patronage de l'Université de Yale et de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

1937 : suspension des crédits et interruption des travaux en dépit des regrets exprimés par M. I. Rostovtzeff et R. du Mesnil du Buisson. La guerre met définitivement fin aux espoirs de reprise des fouilles.

Poursuite de la publication, sous la direction de M. I. Rostovtzeff, puis d'A. Perkins, des *Preliminary Reports* et des *Final Reports* jusqu'en 1969.

1986 : création de la MFSDE. Directeurs : Pierre Leriche, directeur de recherches au CNRS et As'ad al Mahmoud, directeur du musée de Deir ez-Zor. Une campagne de deux mois chaque année.

*Directeurs et directeurs adjoints des fouilles américano-françaises (fig. 1)*

- 1928-1931 : Maurice Pillet, directeur : quatre missions ; Clark Hopkins, directeur adjoint : deux missions.

- 1931-1934 : Clark Hopkins, directeur : trois missions ; dans un premier temps, André Naudy représente la partie française. Robert du Mesnil du Buisson, sous-directeur : deux missions.

- 1934-1935 : Robert du Mesnil du Buisson, directeur ; Frank Brown, directeur adjoint : une mission.

- 1935-1937 : Frank Brown, directeur : deux missions <sup>21</sup>.

21 - D'après S. MATHESON, F. Brown n'a été réellement directeur que lors de la dernière mission (1936-37), C. Hopkins ayant continué à assurer ses

fonctions précédentes durant la neuvième campagne. «The Tenth Season at Dura-Europos. 1936-1937», *DEE* III, 1990, p. 122.

LA SITUATION POLITIQUE AU LEVANT, 1919-1946 <sup>22</sup>

À la fin de la première guerre mondiale, après la capitulation de Moudros, la France occupe, en vertu des accords Sykes-Picot <sup>23</sup>, la partie de l'empire ottoman qui correspond à la Syrie, au Liban et à la Cilicie. En mars 1920, le Congrès général syrien proclame l'indépendance de la Syrie, avec pour roi Faïssal, fils de Hussein Shérif de la Mecque. La France et la Grande Bretagne ne reconnaissent pas ce régime <sup>24</sup>. Le 25 avril 1920, le mandat sur la Syrie et le Liban est attribué à la France par le Conseil Suprême de Guerre à San Remo <sup>25</sup> et le 27 juillet, Faïssal doit quitter le pays.

Dans un premier temps, il s'agit pour la France d'établir son autorité. Ce sont donc des militaires qui assurent le commandement général en Syrie et au Liban et gèrent les affaires du Levant. C'est ainsi que le Général Gouraud est nommé Haut-Commissaire de la République française au Levant le 8 octobre 1919 <sup>26</sup> et que le général Weygand lui succède le 19 avril 1923 <sup>27</sup>, lui-même remplacé par le général Sarrail le 29 novembre 1924 <sup>28</sup>.

Le vide laissé par la disparition de l'autorité ottomane et la rivalité franco-anglaise sur les frontières de l'est <sup>29</sup> ont entraîné le développement de tensions, déjà perceptibles pour une part à l'époque précédente. Celles-ci éclatent en une agitation qui touche principalement les régions de l'est et du sud <sup>30</sup> qu'anime une tendance particulariste. Parallèlement à la flambée de l'agitation dans les provinces, les villes deviennent progressivement le lieu d'une résistance politique qui est à l'origine d'un certain nombre de mouvements dont, par exemple, le Parti du Peuple qui s'organise autour du docteur A. Chahbandar <sup>31</sup>. La puissance mandataire, dont

les dirigeants se succèdent rapidement, réagit à cette situation en envoyant des forces armées pour mater les principaux foyers de résistance <sup>32</sup> dans les grandes villes d'abord (Damas, Homs, Alep, Hama) mais surtout dans les provinces. Les massacres des colonnes Normand et Michaud (juillet et août 1925) <sup>33</sup> dans le Jebel Druze et l'accentuation de l'agitation qu'ils provoquent dans l'ensemble des régions en effervescence entraînent des représailles brutales de l'armée française qui va jusqu'à bombarder Damas <sup>34</sup>. Durant presque toute cette première époque (1919-1926), la France garde la main-mise sur toutes les affaires politiques et influence les nominations malgré la volonté affichée des deux pays à se gouverner eux-mêmes et à élire des gouvernements indépendants.

La violence des événements au cours de ces années explique la nécessité pour les archéologues de travailler en étroite collaboration avec l'armée qui assure leur sécurité et souvent même leur fournit la main-d'œuvre <sup>35</sup>. Un tableau établi par le service des Antiquités nous indique la géographie des fouilles et leur chronologie durant cette période <sup>36</sup>. On constate que l'essentiel des travaux a été mené dans les régions de l'ouest (sur la côte et dans les régions de Homs et d'Alep). À l'est, la seule exception est celle de Doura-Europos (région de Deir ez-Zor) où Frantz Cumont peut se rendre sur le terrain durant une période de calme relatif.

L'expérience de la politique française de ces premières années, plus proche du système de protectorat que de celui du mandat, incite le gouvernement français à partir de 1925 et durant près de 15 ans, à ne plus recruter les Haut-Commissaires dans l'armée <sup>37</sup>. L'agitation dans les campagnes cède le pas à une lutte politique qui se développe dans les villes. Le calme qui règne alors permet à la recherche

22 - Je remercie Mme Nadine Méouchy d'avoir bien voulu relire cette partie et y apporter quelques précisions qui, je l'espère, rendront ce texte moins imparfait. Cependant, il ne s'agit ici que d'un rapide résumé de la situation au Levant entre les deux guerres. Pour plus de précisions, on se reportera aux ouvrages cités dans les notes ci-dessous.

23 - Voir C. VELUD, «Contexte historique régional des fouilles de Doura-Europos entre les deux guerres mondiales», *DEE* II, p. 106-123.

24 - A. RAYMOND, «La Syrie, du Royaume arabe à l'indépendance (1914-1946)», *La Syrie d'aujourd'hui*, éd. CNRS, Paris, 1980, p. 63 et p. 65.

25 - Mandat de type A : «Certaines communautés, qui appartenaient autrefois à l'Empire ottoman, ont atteint un degré de développement tel que leur existence comme nations indépendantes peut être reconnue provisoirement, à la condition que les conseils et l'aide d'un mandataire guident leur administration jusqu'au moment où elles seront capables de se conduire seules». *Petit manuel de la Société des Nations*, Genève, 1934, p. 71. Un mandat de même type est attribué à la Grande Bretagne sur l'Iraq et la Palestine.

26 - Haut-Commissaire du 8 octobre 1919 au 18 avril 1923. Toutes les indications de dates concernant l'arrivée et le départ des Haut-Commissaires sont issues de J. NICOT, J. DURU, *Inventaire des archives du Levant. Sous-série 4H (1917-1946)*, Vincennes, 1984.

27 - Haut-Commissaire du 19 avril 1923 au 28 novembre 1924.

28 - Sarrail, 29 nov. 1924-9 nov. 1925.

29 - Voir la tentative d'occupation de Deir ez-Zor par les Anglais. J. BREASTED, «Peintures d'époque romaine dans le désert de Syrie», *Syria* III, p. 177, et C. VELUD, *loc. cit.*

30 - «Désert» syrien, Jéziré, Jebel Druze, Hauran, Hermon. *Bulletin d'information du Haut-Commissariat*, 1926 (?), p. 25. et p. 32. IB.

31 - Personnalité politique depuis 1916, qui avait pris des responsabilités sous le règne de Faïssal. *Bulletin d'information du Haut-Commissariat*, 1926 (?), p. 17. IB et A. RAYMOND, *loc. cit.*, p. 65 et p. 70.

32 - Il en est de même en Irak qui est sous mandat britannique.

33 - L. BOKOVA, *La confrontation franco-syrienne à l'époque du mandat, 1925-1927*, Paris, 1990, p. 13.

34 - En octobre 1925 et en mai 1926. A. RAYMOND, *loc. cit.*, p. 71.

35 - Voir plus loin le rôle de l'armée dans la fouille de Doura-Europos.

36 - Voir M. GELIN, *Le service des Antiquités en Syrie et au Liban pendant le mandat français (1919-1946)*, à paraître.

37 - M. BAROUDI, *Les problèmes juridiques concernant l'administration des communautés sous mandat*, Genève, 1949, p. 127.

Haut-Commissaires : de Jouvenel, 10 nov. 1925-2 sept. 1926 ; Ponsot, 3 sept. 1926-15 juil. 1933 ; de Martel, 16 juil. 1933-26 oct. 1938 ; Puaux, 27 oct. 1938-juin 1940 ; Chiappe, 24 nov. 1940 ; Général Dentz, 27 nov. 1940-14 juil. 1941 ; Général Catroux, 8 juin 1941-7 juin 1943 ; Helleu, 8 juin 1943-22 nov. 1943 ; Général Beynet, 24 janv. 1944-6 juil. 1946.

archéologique de se développer largement jusque dans les régions des Confins.

De 1926 à 1939, le problème dominant est celui de l'établissement d'un traité entre la France et la Syrie. Après une courte période de libéralisation en 1927 (levée du régime militaire d'exception) et 1928, la France s'oppose aux nationalistes sur la question de l'indépendance et de l'unité de la Syrie. En 1930, le Haut-Commissaire Henri Ponsot impose le «statut organique» et, en novembre 1933, son successeur de Martel tente d'imposer un projet de traité qui va à l'encontre des revendications nationalistes. Les troubles qui se développent dans le pays entraînent le retrait du projet en décembre 1933. L'Assemblée nationale syrienne est suspendue en 1934. L'activité des nationalistes reprend alors de plus belle et provoque le déclenchement en 1936 d'une grève générale qui, partie de Damas, s'étend à toute la Syrie. Le 9 septembre 1936 est signé le traité franco-syrien par lequel le Gouvernement français reconnaît la Syrie comme un État indépendant et souverain<sup>38</sup>, et en novembre un nouveau gouvernement, qui désormais comprend des nationalistes, est élu. Toutefois, cette reconnaissance de l'État de Syrie n'a jamais été ratifiée par le parlement français et le Haut-Commissariat continue à intervenir dans les affaires du pays, en contradiction, non seulement avec l'esprit du traité de 1936, mais aussi, fondamentalement, avec celui du mandat.

Les incidents contre la France se multiplient en 1939 : le Jebel Druze proclame son indépendance, le territoire de Lattaquié est en révolte contre la politique du gouvernement, et la Jéziré elle aussi connaît des troubles<sup>39</sup>. La tension atteint son point culminant lorsque, le 23 juin 1939, la France cède le sanjaq d'Alexandrette à la Turquie, au point que le Haut-Commissaire, G. Puaux<sup>40</sup>, décide le retour à l'administration directe en Syrie<sup>41</sup>. La situation au cours de cette deuxième période est donc aussi difficile que lors de la période précédente, mais se place davantage dans un contexte de luttes politiques que militaires.

Au cours de la période suivante (1939-1946), la lutte des pays sous Mandat, pour affirmer leur indépendance, se place dans le cadre particulier de la deuxième guerre mondiale.

C'est le général Catroux<sup>42</sup> qui, après l'occupation de la Syrie et du Liban par les forces de la Grande Bretagne et de la France Libre le 8 juin 1941<sup>43</sup>, proclame les peuples de Syrie et du Liban souverains et indépendants. Mais, comme par un incessant recommencement, la Syrie ne se dirige pas elle-même puisque le gouvernement provisoire (mars 1943) relève du général Catroux<sup>44</sup>. Mais, le 1<sup>er</sup> décembre 1943 le Premier Ministre syrien déclare que le mandat est achevé et le 1<sup>er</sup> janvier de l'année suivante a lieu le transfert des pouvoirs<sup>45</sup>. Cependant, la France conserve en partie ses avantages et déclare le maintien de ses troupes spéciales jusqu'à la conclusion d'un traité avec les pays sous sa tutelle. Mais ni la Syrie ni le Liban ne cèdent, refusant d'accorder à aucune puissance européenne une position particulière. En mai 1945, les troupes françaises, sous le commandement du général Oliva-Roget, bombardent les villes de Syrie, action condamnée par les Britanniques et par la France elle-même<sup>46</sup> : le mandat français s'est achevé dans la violence. C'est respectivement le 17 avril et le 31 décembre 1946 que les derniers soldats français quittent la Syrie et le Liban<sup>47</sup>.

#### LE CONTEXTE ADMINISTRATIF DES MISSIONS ARCHÉOLOGIQUES : LE SERVICE DES ANTIQUITÉS

En 1919, les services publics de l'administration ottomane subissent peu de changements en Syrie et au Liban afin de ne pas en bouleverser l'organisation. Cependant, il n'existe pas de service des Antiquités spécifique au Levant (fig. 2), l'empire ottoman s'étant attribué tous les droits sur les antiquités des régions sous son autorité. En fait, c'est la Direction générale des musées impériaux, située à Istanbul, qui était chargée du service des Antiquités sur toute l'étendue de cet empire<sup>48</sup>, en se réservant l'acquisition de tout ce qui pouvait l'intéresser<sup>49</sup>.

Cependant, dès 1919, l'armée des Alliés se préoccupe de l'état des antiquités puisque certains officiers et sous-officiers jouent le rôle d'inspecteurs des antiquités<sup>50</sup>. Parmi ces inspecteurs, on voit déjà apparaître les noms du «lieutenant du Mesnil» et du «sous-lieutenant Brossé»<sup>51</sup>.

À la fin de l'année 1919, Joseph Chamonard est nommé «Conseiller pour l'Archéologie et les Beaux-Arts», pour une

38 - A. RAYMOND, *loc. cit.*, p. 74.

39 - Au Liban, les gouvernements connaissent les mêmes types de problèmes.

40 - Puaux : du 27 octobre 1938 au mois de juin 1940.

41 - Le 8 juillet 1939. M. BAROUDI, *op. cit.*, p. 145.

42 - Délégué général et plénipotentiaire de la France au Levant, 8 juin 1941-7 juin 1943.

43 - M. BAROUDI, *op. cit.*, p. 146. Dans un premier temps, les Français au Levant étaient d'une manière générale peu engagés dans les politiques vichyste et gaulliste. Entretien avec M. Ernest Will, de l'Institut.

44 - M. BAROUDI, *op. cit.*, p. 148.

45 - A. RAYMOND, *loc. cit.*, p. 81.

46 - Notamment par le général de Gaulle. A. RAYMOND, *loc. cit.*, p. 81.

47 - M. BAROUDI, *op. cit.*, p. 204.

48 - «Règlement sur les antiquités ottomanes», art. 1. ID, carton 3, dossier 3.

49 - *La Syrie et le Liban sous l'occupation et le mandat français, 1919-1927*, Nancy-Paris, non daté, p. 138.

50 - J. CHAMONARD, «À propos du Service des Antiquités de Syrie», *Syria* I, 1920, p. 84.

51 - Le comte Robert du Mesnil du Buisson a, entre autres, été directeur des fouilles de Doura-Europos, directeur de celles de Qatna puis a travaillé à Palmyre ; Léonce Brossé est devenu architecte du service des Antiquités.





Fig. 2 - «Ce qu'on voyait de la grande porte de Qasr el Heir en 1914». Collection A. Schlumberger. Publié avec l'aimable autorisation de M<sup>me</sup> A. Schlumberger.

durée de huit mois. Sa tâche est de mettre sur pied une première organisation du service et d'établir un rapport sur les moyens nécessaires pour une telle opération. C'est au cours de sa mission qu'est créée en 1920 la revue *Syria, Revue d'art oriental et d'archéologie* <sup>52</sup>.

L'année 1921 voit la multiplication de créations de missions archéologiques qui mettent à profit les conditions nouvelles provoquées par la disparition de l'administration ottomane dans les pays sous mandats français et anglais. En janvier 1921, le Haut-Commissariat de la République française en Syrie et au Liban crée la «Mission archéologique permanente de Syrie», patronnée par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres <sup>53</sup>, pour répondre à une demande de plus en plus pressante de la part des scientifiques <sup>54</sup>. La Mission s'attribue tous les travaux sur le terrain, dans la mesure de ses moyens <sup>55</sup>.

C'est le général Gouraud qui propose à l'Académie les cadres généraux de fonctionnement de cette Mission. Le directeur permanent, nommé par le Haut-Commissaire sur présentation de l'Académie, doit rendre compte de ses activités et de celles de la Mission dans un rapport annuel. Il

est assisté par des missionnaires temporaires, lesquels sont également tenus de rendre un rapport à la fin de chaque mission <sup>56</sup>.

Ainsi, en ce qui concerne l'activité archéologique, l'armée ne se contente pas d'un simple rôle de protection mais est directement impliquée dans la direction de la Mission permanente en la personne du général Gouraud. De plus, en ces périodes de troubles des débuts du mandat, la plupart des volontaires qui se trouvaient sur place étaient des militaires que l'on employait selon leurs fonctions dans le civil (L. Brossé) ou pour leur compétence en archéologie.

C'est donc dans un cadre politique instable, avec des régions connaissant de nombreux troubles qu'en 1920 les premiers chantiers archéologiques sont ouverts sur des domaines nouveaux <sup>57</sup>. La mission de reconnaissance de sites de l'Université de Chicago, en Iraq, en fait partie. C'est elle qui, en la personne de J. Breasted, est à l'origine des premières observations, faites en une seule journée, sur le site de Doura-Europos <sup>58</sup>.

Malgré le nombre croissant des missionnaires et chargés de mission - dont Maurice Dunand et Daniel Schlumberger

52 - E. POTTIER, «Rapport sur les travaux archéologiques du service des Antiquités de Syrie et sur la fondation de l'École française de Jérusalem (1920-1921)», *CRAI*, 1922, p. 366.

53 - Lettre de Virolleaud au Conseiller financier au Haut-Commissariat, Beyrouth, 26 nov. 1923, p. 1. IB.

54 - *Congrès français de la Syrie*, 3, 4, 5 janvier 1919, fasc. 2 : *Section d'archéologie, d'histoire, de géographie et d'ethnologie*, Marseille, 1919.

55 - «Note à M. le Secrétaire général sur l'organisation de la mission Archéologique Permanente», Beyrouth, 24 déc. 1943, et «Rapport sommaire de Virolleaud au Secrétaire Général du Haut-Commissariat», Beyrouth, 8 janv. 1925, p. 1. IB. Le Haut-Commissariat finance la Mission permanente et fait connaître le montant de la somme à l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, «celle-ci étant juge de la meilleure répartition

de la somme allouée» (Lettre de Virolleaud au Conseiller financier au Haut-Commissariat, Beyrouth, 26 nov. 1923, IB). En 1926 la Mission s'occupe des missions temporaires («Rapport sommaire de Virolleaud au Secrétaire Général du Haut-Commissariat sur le Service», Beyrouth, 19 mars 1926, p. 2. IB).

56 - E. POTTIER, *loc. cit.*, 1922, pp. 329-330. Les fonctions de cette Mission permanente, qui ne disposait en fait que de très peu de moyens, ont été absorbées au bout de quelques mois par le service des Antiquités. Entretien avec MM. Jean Lauffray et Ernest Will.

57 - Les travaux entrepris auparavant ont été poursuivis lorsque c'était possible.

58 - Voir plus haut le rappel des fouilles à Doura.

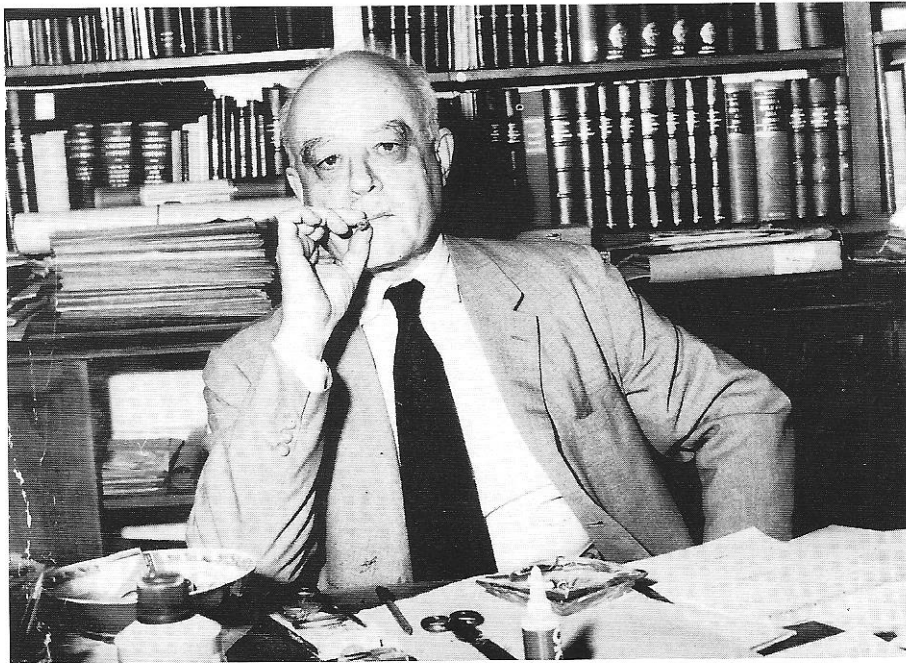


Fig. 3 - Henri Seyrig à sa table de travail. Collection M. Chehab. Publié avec l'aimable autorisation de M<sup>me</sup> M. Chehab.

qui travaillent dès 1924 - le service manque cruellement de moyens financiers pour mener à bien les missions et la restauration des sites. Les fonds alloués en 1927 par le Haut-Commissariat sont utilisés uniquement pour des missions archéologiques, mais la multiplication de ces dernières fait qu'on ne peut leur attribuer que des sommes modestes qui, en raison de la cherté de la vie au Levant, se trouvent considérablement réduites <sup>59</sup>.

Pour pallier à ces difficultés, le service des Antiquités reçoit désormais un budget de l'ensemble des États sous mandat, et seul le salaire du directeur reste à la charge du Haut-Commissariat <sup>60</sup>. Ainsi, la puissance mandataire se décharge au fur et à mesure de ses responsabilités sur les pays qu'elle assiste, conformément au règlement du mandat de type A qui stipule que le mandataire doit laisser la communauté qu'il conseille se diriger seule <sup>61</sup>. Cela implique que cette communauté subvienne elle-même à ses frais de fonctionnement et, sur ce point au moins, le service des Antiquités est dans la droite ligne des termes du mandat. En

fait, cette décharge s'effectue surtout d'un point de vue financier, le plus difficile à assumer par la France, mais, en revanche, les postes demeurent toujours sous la responsabilité française.

Les États du Grand Liban, de Syrie et le gouvernement des Alaouites, subventionnent donc de plus en plus les recherches archéologiques, ainsi que les expropriations des terrains à explorer <sup>62</sup>.

En septembre 1929, Virolleaud rentre en France et, le 4 octobre, Henri Seyrig <sup>63</sup> le remplace à la tête du service (fig. 3). Celui-ci en assure le bon fonctionnement tout en menant une vigoureuse action de terrain, ainsi qu'en témoignent ses travaux à Palmyre avec entre autres l'architecte R. Duru. Le 4 novembre 1929, D. Schlumberger assure les fonctions d'inspecteur adjoint au service <sup>64</sup> (fig. 4).

En janvier 1938, H. Seyrig reçoit également le titre de directeur de l'Institut français de Damas <sup>65</sup> jusqu'en juin 1941 et D. Schlumberger y est nommé pensionnaire le 24 juin 1941 <sup>66</sup>, puis en devient le secrétaire général du 24 juin

59 - Budget «pour les Fouilles et recherches archéologiques dans les Pays du Levant sous Mandat», exercice 1927. IB.

60 - «Rapport sommaire de Virolleaud au Secrétaire Général du H. C. sur le Service», Beyrouth, 19 mars 1926, p. 5. IB.

61 - *Petit manuel de la Société des Nations*, Genève 1934, p. 71.

62 - «Rapport sommaire de Virolleaud au Secrétaire Général du H. C. sur le Service», Beyrouth, 19 mars 1926, p. 5. IB.

63 - Correspondant de l'Institut, il fut membre de l'École d'Athènes puis secrétaire général de cette École (jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre 1929) et avait déjà été chargé de missions en Syrie en 1924, 1925, 1928, 1929. Dossier du

personnel, IB.

64 - «Curriculum Vitae administratif de M. Schlumberger Daniel, du 4 novembre 1929 au 31 octobre 1941», Beyrouth, 10 juin 1942. IB.

65 - IFD, qui succède à l'Institut d'Art et d'Archéologie Musulmans créé en 1922, et qui deviendra plus tard l'Institut Français d'Études arabes de Damas. Sur cet institut, voir R. AVEZ, *L'Institut Français de Damas au palais Azem (1922-1946) à travers les archives*, Damas, 1993.

66 - D. Schlumberger est demeuré au Levant, au service des Antiquités. Dossiers du personnel, IB.





Fig. 4 - Visite de Daniel Schlumberger à un campement de bédouins. Collection A. Schlumberger. Publié avec l'aimable autorisation de M<sup>me</sup> A. Schlumberger.

1941<sup>67</sup> à mars 1942<sup>68</sup>. D. Schlumberger, mobilisé en 1939<sup>69</sup> rejoint les Forces Françaises Libres en 1942, tout comme H. Seyrig en 1941, lequel «passe» à Londres, à Mexico et à New York<sup>70</sup>.

M. Dunand est alors nommé directeur du service des Antiquités le 11 juillet 1941<sup>71</sup>, mais le 31 août 1944 il souhaite renoncer à ses fonctions de directeur du service en Syrie pour ne plus se consacrer qu'à ses activités au Liban<sup>72</sup>. Dès 1943, peu avant le départ des Français du Levant, il

67 - «Curriculum Vitae administratif de M. Schlumberger Daniel, du 4 novembre 1929 au 31 octobre 1941», Beyrouth, 10 juin 1942. IB.

68 - R. AVEZ, *op. cit.*, p. 318-319.

69 - Dossier du personnel. IB.

70 - R. AVEZ, *op. cit.*, p. 323 et p. 326.

71 - Dossiers du personnel. IB.

72 - M. Dunand, «Memorandum des faits et circonstances qui m'ont amené à renoncer à la Direction des Antiquités de Syrie (Mars-Août 1944)», non daté, p. 4. IB.

73 - Courrier de M. Dunand, «Note à Monsieur le Secrétaire Général sur l'organisation de la Mission Archéologique Permanente», Beyrouth, le 24 déc. 1943, p. 1. IB.

74 - En 1945 H. Seyrig (qui avait auparavant été nommé conseiller culturel à New York en 1942, puis maître de conférences à l'Université de Paris,

tente de reprendre les cadres de la Mission permanente pour créer un organisme d'archéologie qui demeurerait «proprement français»<sup>73</sup>. Cependant, c'est le projet d'H. Seyrig qui a été retenu par les autorités françaises. C'est ainsi qu'est créé officiellement, le 5 juin 1946, l'Institut français d'Archéologie de Beyrouth<sup>74</sup>.

#### Les législations

Ce fut l'une des préoccupations majeures et l'un des rôles du Haut-Commissariat que de créer une législation sur les antiquités, conformément à l'article 14 du Pacte de la SDN du 24 juillet 1922<sup>75</sup>. Si les premiers règlements se limitent à des arrêtés d'interdiction de dégradations et de fouilles illicites sur les sites, en 1926 puis en 1927 une véritable législation est mise en place.

En effet, le 26 mars 1926, le service promulgue le nouveau règlement des antiquités (arrêté 207) qui remplace le règlement ottoman resté jusque-là en vigueur (à l'exception des arrêtés émis depuis<sup>76</sup>, qui ont pu annuler certaines dispositions anciennes). Divers arrêtés d'application (à propos des fouilles, du commerce et du classement des monuments historiques) sont également en préparation<sup>77</sup>.

Une dernière législation rédigée avec l'aide des Français est mise au point en 1933, à la demande d'H. Seyrig, par les soins d'A. Naudy, diplômé en droit et secrétaire de M. Pillet à Doura<sup>78</sup>. Cette législation tend à protéger davantage les droits des pays sur le territoire desquels sont découverts des objets et des vestiges archéologiques.

#### Les musées

Dès sa mise en place, le service des Antiquités organise des musées régionaux : selon son importance, c'est le site (Antioche) ou plus simplement la capitale de sanjak ou de vilayet (Alep) ou «d'État» (Damas, Soueida) qui reçoit les objets mobiliers exhumés dans sa région. Au Liban, on réorganise en 1923 le musée de Beyrouth dont les locaux étaient trop vétustes<sup>79</sup>.

Puis, en avril 1931, le service projette une réorganisation des musées. Un arrêté est soumis à l'approbation du

voir R. AVEZ, *op. cit.*, p. 323), propose la création d'un «Institut français de Beyrouth» (aujourd'hui IFAPO), qui sera créé officiellement le 5 juin 1946. Pour plus de précisions sur l'Institut français de Beyrouth, voir M. GELIN, *L'Institut français d'Archéologie de Beyrouth (1946-1977)*, à paraître.

75 - Voir P. Pic, *Syrie et Palestine*, Paris, 1924, qui reproduit le texte de cet article 14.

76 - N° 387 du 9 mai 1919, n° 47 du 29 janvier 1920. ID, carton 3, dossier 3.

77 - «Rapport sommaire de Virolleaud au Secrétaire Général du H. C. sur le Service», Beyrouth, 19 mars 1926, p. 3. IB.

78 - Lettres d'H. Seyrig au Secrétaire général du H. C., Beyrouth, 3 déc. 1931 et 27 juin 1934. IB.

79 - Lettre du «Conseiller pour l'Archéologie et les Beaux-Arts du Haut-Commissariat à Monsieur le Secrétaire Général du Haut-Commissariat de la R. F. en Syrie et au Liban», Beyrouth, 10 juil. 1923. IB.



Fig. 5 - De gauche à droite : debout Ja'far 'Abdel el-Kader, directeur du musée de Damas ; X ; assis, en haut : X ; Daniel Schlumberger ; Édouard Herriot ; général Beynet ; en bas : comte Stanislas Ostrorog, conseiller politiques ; secrétaire ; dans la synagogue de Doura-Europos reconstituée, Musée de Damas. Mai 1945. E. Herriot fait prisonnier en Allemagne, avait été délivré par les Russes et rapatrié en France via Damas. Collection A. Schlumberger. Publié avec l'aimable autorisation de M<sup>me</sup> A. Schlumberger.

Conseiller du Haut-Commissaire auprès du gouvernement de l'État de Syrie. «(...) tous les monuments antérieurs à la conquête de la Syrie par Alexandre le Grand seront versés au Musée d'Alep, tandis que le Musée de Damas recevra les témoins de l'époque gréco-romaine et de l'époque byzantine»<sup>80</sup>. Les objets sont désormais répartis chronologiquement. Ce nouvel arrêté concerne surtout les principaux musées de Syrie, et ne remet pas en question l'existence des musées locaux.

La construction de l'actuel musée de Damas est le fait notable de l'année 1934, construction qui dure jusqu'en 1936<sup>81</sup>, sous la direction des architectes Michel Écochard et Henri Pearson (de la mission de Doura). Ce dernier s'occupe notamment de la reconstitution de la synagogue de Doura-Europos qui devient l'un des joyaux de ce musée (fig. 5).

Le service des Antiquités sous mandat français a posé les bases administratives nécessaires au service, comme la

législation, le personnel et les musées. Il s'est également occupé de l'organisation des services parallèles concernant le tourisme, la promotion de la Syrie et du Liban à l'étranger en organisant des congrès comme le «Congrès Archéologique de Syrie et Palestine» en 1926<sup>82</sup>, en éditant des brochures<sup>83</sup>, et en organisant des expositions comme celle de Damas en 1936<sup>84</sup>.

Dans le domaine des antiquités, on peut donc dire que la France a rempli les clauses du mandat qui lui a été confié.

#### QUELQUES COMPLÉMENTS SUR LES TRAVAUX À DOURA-EUPOPOS

##### *Les premières missions à Doura-Europos, 1922-1924 (F. Cumont)*

En 1922, J. Breasted, professeur à l'Université de Chicago, communique à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres les résultats de ses travaux réalisés en une journée (le 3 mai) sur le site de Doura-Europos en 1920. Sa communication suscita l'intérêt de l'Académie qui désigna F. Cumont pour diriger les fouilles de ce site prometteur<sup>85</sup>.

80 - «Du H. C. au Conseiller du H. C. auprès du gouvernement de l'État de Syrie», Beyrouth, avril 1931. IB.

81 - Entretien avec Monsieur Nassib Saliby, architecte du service des Antiquités de Syrie.

82 - «Le Congrès d'archéologie de Syrie-Palestine», *Syria* V, 1926 ; «Rapport sommaire de Virolleaud au Secrétaire Général du H. C sur le Service», Beyrouth, 19 mars 1926, p. 9. IB.

83 - *Brochure touristique des États du Levant*, éditée par la Commission du Tourisme. Commission du Tourisme, réunion du 12 nov. 1931, Procès-Verbal, p. 5. IB.

84 - Lettre de la Société d'encouragement au Tourisme à H. Seyrig, Beyrouth, 22 avril 1937.

85 - Pour les conditions de la découverte, voir plus haut «Rappel de l'histoire des fouilles à Doura-Europos.»

La première mission de F. Cumont eut lieu en automne 1922 et dura dix jours. Les travaux avaient déjà été entrepris par les soldats de l'Armée du Levant lorsqu'il arriva sur le site<sup>86</sup>. Le général Gouraud avait en effet assuré une protection militaire à ces travaux, et les officiers d'Alep et de Deir ez-Zor, le général de Lamothe et le colonel de Bigault du Granrut, en avaient assuré le suivi sur le terrain en y envoyant des soldats (200 hommes) au début du mois d'octobre 1922, avec l'aide du commandant Renard<sup>87</sup>. L'armée française avait donc commencé les travaux pour lesquels nous ne savons pas si F. Cumont avait ou non donné au préalable des directives. En 1923, les fouilles étaient toujours exécutées par les soldats de l'Armée du Levant, en la présence de F. Cumont qui, cette fois, passa un mois sur le site<sup>88</sup>.

Les résultats de ces deux missions ont provoqué la décision de poursuivre les travaux en 1924. Malheureusement, la situation troublée de la région ne permettait pas la venue de civils<sup>89</sup> et c'est pourquoi la troisième mission fut exécutée entièrement par des soldats, durant six mois sous le commandement du lieutenant Delaplanche du 5/4 étranger<sup>90</sup>.

*Le plan Delaplanche*<sup>91</sup> : le rapport envoyé au directeur de la mission par le lieutenant Delaplanche est mentionné par F. Cumont dans son ouvrage *Fouilles de Doura-Europos*<sup>92</sup>, sous la forme de quelques citations et d'une liste d'objets très sommaire. Ces objets sont répertoriés en trois catégories, «Poteries», «Sculptures, pierres travaillées, etc.», et «Bijoux, monnaies, bronzes, etc.»<sup>93</sup>, sans indication du lieu précis de leur découverte et sans mention systématique des dimensions. Ce rapport n'a pas été retrouvé et se trouve peut-être dans les archives de la famille de F. Cumont que nous n'avons pas encore réussi à contacter.

Par ailleurs, F. Cumont présente dans sa publication un plan d'une partie des secteurs fouillés en 1922, 1923 et 1924, sans que soient indiquées les zones dégagées qu'il a pu observer lui-même et celles fouillées par les soldats en 1924<sup>94</sup>. Or il existe dans les archives de M. Pillet au Collège de France (fig. 6) un plan inédit original signé Delaplanche

qui distingue par des symboles différents les secteurs dégagés en 1922-23 d'une part et en 1924 d'autre part. Ce plan permet de mettre en relation les objets trouvés par les légionnaires avec les secteurs que ceux-ci ont fouillés, mais c'est là le seul rapprochement, très hasardeux puisque très général et en dehors de toute stratigraphie, que l'on puisse effectuer. Dans ce domaine, l'un des intérêts principaux de ce plan est, paradoxalement, de nous indiquer les zones pour lesquelles on sait que l'on n'a pas d'information précise, dans l'état actuel de notre connaissance des documents d'archives.

En fait, le plan Delaplanche se révèle plus complet que celui publié par F. Cumont, puisqu'il délimite la plupart des îlots (exceptés ceux qui se trouvent dans le wadi intérieur) et précise en tiretés certains tracés. La comparaison avec les plans postérieurs dus à la mission américano-française, réalisés d'après des relevés sur le terrain et d'après des vues aériennes, montre que ce plan est fidèle à la réalité du terrain et les localisations des fouilles de 1924 ne paraissent pas devoir être remises en question. Cependant, des îlots sont indiqués dans le secteur sud par exemple, entre la porte sud et la tour 11, alors que les plans postérieurs ne permettent pas de restituer, à cet endroit, un réseau urbain continu. Ce plan, qui s'assimile davantage à un croquis qu'à un plan réel devra donc être utilisé avec prudence car peut être trop marqué par la vision personnelle de son auteur.

On peut alors se demander si c'est pour cette raison que, dans sa publication, F. Cumont n'a pas utilisé ce plan puisque, de toute évidence, celui-ci faisait partie du rapport avec la mention «Annexe n° I». Cumont aurait par la suite transmis ce plan à M. Pillet, son successeur à la direction des fouilles de Doura<sup>95</sup>.

#### *Les missions américano-françaises (1928-1937)*

*La tentative de l'Université de Chicago de reprendre les travaux à Doura* : la mission américano-française, de l'Université de Yale et de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, a repris les travaux à Doura en 1928. C'est en 1926 que l'Université de Yale a effectué sa demande auprès de l'État de Syrie. Or, l'Université de Chicago, qui

86 - Le bataillon Hamel du 19<sup>e</sup> Tirailleurs algériens et la compagnie Beyer du 1<sup>er</sup> Régiment de la Légion Étrangère. «Archéologie. Rapport trimestriel, quatrième trimestre, 1922», p. 3. IB. Ce sont ainsi deux unités de la 2<sup>e</sup> division qui ont aidé aux fouilles de 1922 et 1923. «Note concernant la collaboration de l'Armée du Levant à l'exploration archéologique de la Syrie», après le 30 juil. 1923, p. 1. IB.

87 - F. CUMONT, *Fouilles*, p. III-IV. Le commandant Renard était chef du service des Renseignements à Deir ez-Zor. «Archéologie. Rapport trimestriel, quatrième trimestre, 1922», p. 3. IB.

88 - F. CUMONT, *op. cit.*, p. III, n. 1.

89 - F. CUMONT, *op. cit.*, p. IX et p. 477, ne donne aucune précision sur les événements qui ont conduit à l'impossibilité d'envoyer des civils sur le

site. On a vu plus haut que la Syrie est alors le théâtre de nombreux troubles. 90 - 10 légionnaires syriens, du 12 mai au 1<sup>er</sup> novembre 1924. Ils étaient envoyés par le colonel Andréa, et dirigés par le sergent Dactus. F. CUMONT, *op. cit.*, p. 477.

91 - CF. cote CP 30.

92 - F. CUMONT, *op. cit.*, p. 476-481.

93 - F. CUMONT, *op. cit.*, p. 477-481. Ces trouvailles ont été déposées pour la majeure partie aux «Confins de l'Euphrate», à Deir ez-Zor, et une autre partie au Musée d'Alep, respectivement en janvier 1925 et en octobre 1924.

94 - Plan signé «J. H.», dont nous ne connaissons pas l'identité.

95 - Les archives de ce dernier au Collège de France ne renferment pas d'autre annexe au rapport Delaplanche.

Chmsek n.º I.

# SALAHIE

## PLAN GENERAL DE L'ANCIENNE VILLE

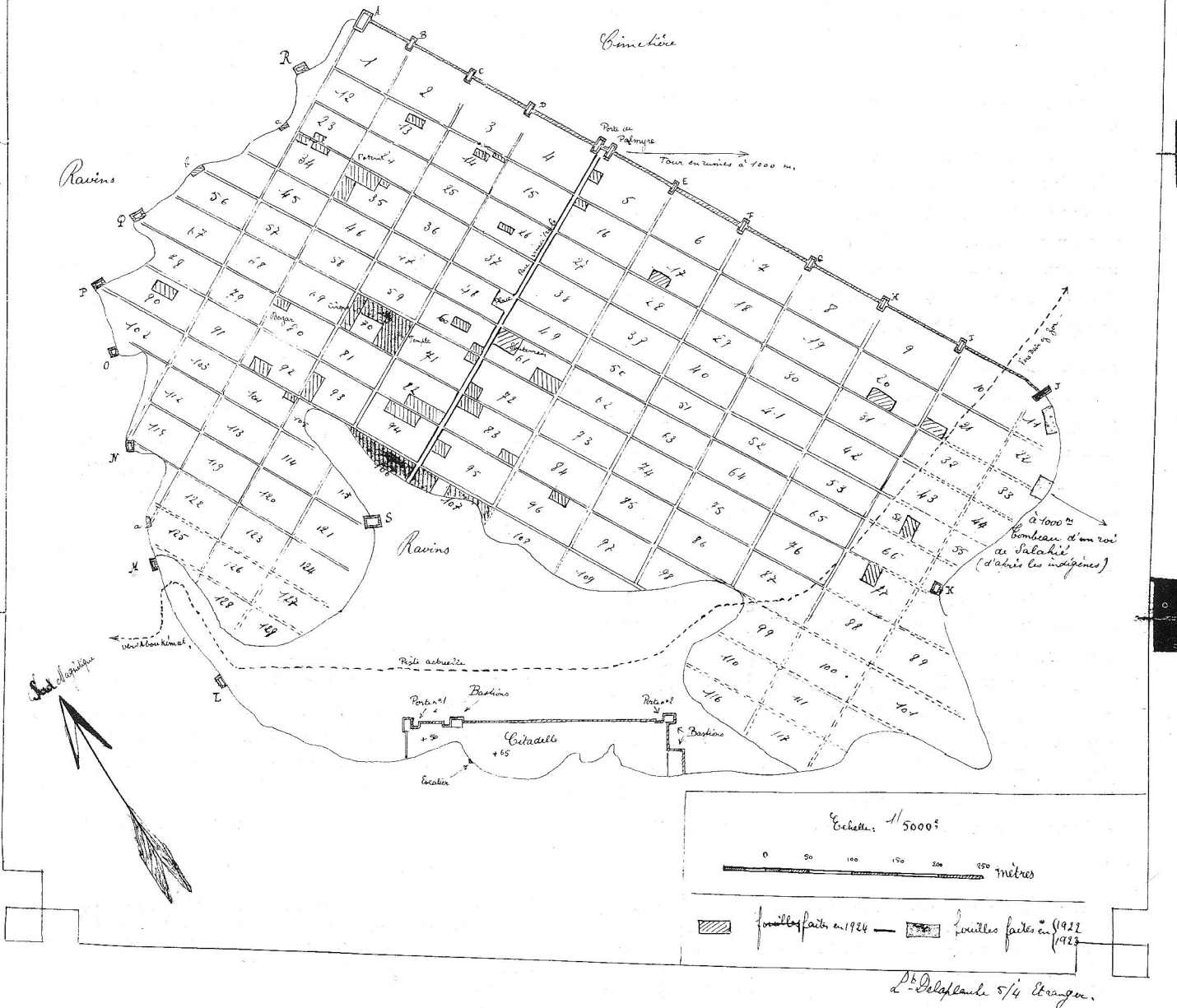


Fig. 6 - Plan Delaplanché de Doura-Europos. Les zones fouillées en 1922 et 1923 sont celles indiquées en gris plein et hachures. Celles de 1924 sont figurées en hachures seules. Publié avec l'aimable autorisation du Cabinet d'Assyriologie, Collège de France.



est le premier institut scientifique occidental à avoir travaillé sur le site (J. Breasted), a également tenté cette même année de reprendre les fouilles de Doura.

En effet, en août 1926, le directeur du service des Antiquités informe le secrétaire général du Haut-Commissariat de la volonté de l'Université de Chicago de reprendre les fouilles à Doura, en collaboration avec F. Cumont qui assurerait la direction scientifique des travaux. Cependant, celle-ci désire, «avant même de formuler sa demande, (*avoir*) l'assurance que la moitié des objets mis au jour lui seront (*sic*) remis à la fin de chaque campagne»<sup>96</sup>. Cette demande officielle parvient le 14 octobre 1926 par l'intermédiaire du directeur par intérim du service, qui plaide en faveur de l'Université de Chicago, précisant que «le Gouvernement de Syrie (...) ne peut ignorer qu'il est de tradition, et d'ailleurs parfaitement juste, d'accorder au fouilleur une part sur les découvertes réalisées grâce aux fonds fournis par ce dernier»<sup>97</sup>, et cite l'article 19 de la loi 1926 qui précise que l'État de Syrie peut donner ou vendre «tout ou partie des objets provenant des fouilles» ; l'auteur argue également du fait que la Syrie «ne dispose d'aucun crédit pour les fouilles archéologiques (d'ailleurs il ne possède aucun service spécial pour effectuer des travaux de ce genre)»<sup>98</sup>.

Cette demande, renouvelée en décembre 1926, n'a pas abouti en raison de désaccord sur les conditions de partage du produit des fouilles. En effet, dans une lettre émanant de Beyrouth, datée du 12 janvier 1927, René Veber précise que «S. A. le Chef de l'État de Syrie, indique à *nouveau*»<sup>99</sup> les conditions de partage des fouilles, ce qui laisse entendre qu'une démarche semblable avait déjà été effectuée auprès de l'Université de Chicago qui ne l'aurait alors pas prise en compte. La seule préoccupation du Chef de l'État syrien, continue Veber, «est d'assurer à l'État syrien le bénéfice des dispositions de l'article 19 (...) qui a pour objet de sauvegarder le droit éminent de l'État (...) par l'application de la réserve formelle que les aliénations ne doivent porter aucun préjudice aux collections de l'État». «C'est pourquoi, ajoute le Chef de l'État, le Gouvernement Syrien est d'accord

d'autoriser l'Université de Chicago de faire des fouilles à la condition que la moitié des objets trouvés *en double*<sup>100</sup> lui soit accordée. Quant aux pièces uniques elle devront être conservées au musée syrien conformément à l'article 19 précité»<sup>101</sup>.

Six jours plus tard, le 18 janvier 1927, la décision officielle de la part de la Syrie a été prise, mais en faveur de l'Université de Yale qui avait également présenté une demande : «En réponse à la dépêche n° 206 du 15 nov. 1926 concernant la reprise des fouilles archéologiques de Doura sur l'Euphrate par l'Université de Yale, (...) S. A. le Chef de l'État de Syrie convaincu du grand intérêt scientifique de cette tentative (...)» est d'accord et accorde la moitié des objets en double «de façon que soit sauvegardé le droit éminent de l'État en faveur de ses Musées en voie de création et de développement»<sup>102</sup>.

On sait qu'en réalité le partage qui a été opéré entre l'État syrien et l'Université de Yale a porté sur la totalité des trouvailles, y compris les objets uniques<sup>103</sup>, comme les fresques du temple de Bêl qui ont été partagées, cependant que celles du Mithraeum et de la maison chrétienne ont été attribuées dans leur totalité à l'Université de Yale, l'État de Syrie conservant celles de la synagogue<sup>104</sup>. La souplesse de l'Université de Yale a donc été plus payante pour son musée que la raideur de celle de Chicago.

Cet épisode nous permet aussi de nous rendre compte combien il était indispensable à l'État de Syrie de se doter d'une loi précise sur les antiquités afin de préserver son patrimoine culturel, huit ans après la dislocation de l'empire ottoman et six ans après l'arrivée de C. Virolleaud pour réorganiser le service des Antiquités, On voit enfin quel rôle de médiateur le mandataire et le service des Antiquités ont rempli entre les autorités locales et les fouilleurs étrangers. Ce rôle a souvent été important, notamment pour la question du partage des objets, pour lequel le Haut-Commissaire était parfois mentionné dans les accords de fouille comme l'arbitre de dernier recours. Dans ce cas, il semble que le premier conseiller du Haut-Commissaire était le directeur du service des Antiquités<sup>105</sup>.

96 - «Le Directeur du Service des Antiquités à Monsieur le Secrétaire Général du Haut-Commissariat», Beyrouth, août 1926. IB.

97 - «Le Directeur P. I. du Service des Antiquités à Monsieur le Secrétaire Général du Haut-Commissariat», Beyrouth, 14 oct. 1926, p. 2. IB.

98 - *Ibid.*, p. 2. Cette dernière remarque confirme que la Mission archéologique permanente était déjà inexistante dans les faits.

99 - C'est nous qui soulignons.

100 - C'est nous qui soulignons.

101 - Lettre de R. Veber, 12 janv. 1927. CF, CP 30.

102 - Lettre du Ministre plénipotentiaire Secrétaire général, signée P. de Reyffie (*sic*), 18 janv. 1927. CF, CP 30.

103 - Voir, dans le présent volume, la contribution de J.-B. YON.

104 - CF, CP 211. L'Université de Yale avait d'abord tenté de conserver les peintures de la synagogue, mais la question du partage des fresques (dans leur totalité) s'est avérée délicate. C'est, semble-t-il, en grande partie à l'insistance de M. Pillet auprès du directeur des Antiquités H. Seyrig, et cela malgré quelques mésententes avec les membres américains de la mission de Doura, que l'Université de Yale doit d'avoir pu emporter les fresques qui se trouvent aujourd'hui dans son musée.

105 - Sur le rôle de H. Seyrig dans le partage des peintures murales de Doura-Europos, voir, dans le présent volume, la contribution de J.-B. YON.



*Le rôle de l'armée* : l'aide de l'Armée du Levant, aussi bien pour la fourniture de matériel que pour la protection des fouilleurs et du site <sup>106</sup>, s'est poursuivie tout au long des dix campagnes de la mission de Yale. Cette aide était l'objet de clauses spécifiques du contrat de fouille <sup>107</sup>, l'une des conditions indispensables à la bonne marche des travaux dans une région subsistant encore des troubles. L'armée, en plus de la fourniture d'hommes pour les travaux, assurait également, durant les premières missions, le gardiennage du site en l'absence des fouilleurs <sup>108</sup> et permettait à ceux-ci de se ravitailler dans les coopératives militaires <sup>109</sup>, ce qui signifie que ces derniers étaient ainsi assurés de pouvoir trouver de l'essence pour les automobiles (indispensables dans ces régions reculées) et de quoi se nourrir. On apprend aussi que le Cte R. du Mesnil du Buisson avait été autorisé à revêtir l'uniforme pour travailler à Doura <sup>110</sup>.

L'assistance de l'armée se traduisait donc par la fourniture d'hommes et de matériel, en bonne entente avec les fouilleurs. On a vu avec quelle rigueur le lieutenant Delaplanche a réalisé sa mission à Doura. On sait aussi qu'un autre officier a, plus tard, effectué des recherches à la demande de M. Pillet sur l'origine de noms de sites <sup>111</sup>. Les topographes et géographes militaires travaillaient en étroite collaboration avec le service <sup>112</sup> qui leur demandait des cartes des régions sur lesquelles il travaillait, à la demande des fouilleurs. Des accords ont même été passés avec le capitaine

Delienne, chef du service topographique de l'Armée, sur la façon de transcrire les noms arabes afin que soldats et fouilleurs puissent utiliser les mêmes cartes <sup>113</sup>. L'armée a également fourni à la plupart des missions archéologiques des photographies aériennes de leur site <sup>114</sup>, photographies qui ont permis aux architectes de Doura de dresser le plan de la ville, toujours utilisé aujourd'hui. On peut donc dire que sans l'aide efficace de l'armée <sup>115</sup>, «selon une tradition qui remonte pour la Syrie à 1860» <sup>116</sup>, la recherche archéologique dans les pays du mandat n'aurait pas pu être menée sur une aussi grande échelle et n'aurait pu disposer de tous les moyens scientifiques de l'époque.

#### L'APPORT DES INFORMATIONS FOURNIES PAR LES ARCHIVES POUR LES TRAVAUX DE LA MISSION FRANCO-SYRIENNE DE DOURA-EUROPOS

En mars et avril 1928, M. Pillet, M. Rostovtzeff accompagné de son épouse Sophia, et F. Cumont, effectuent une première mission de reconnaissance afin de prendre la mesure du site et de prévoir les travaux des missions à venir. Dès la seconde mission (hiver 1928-1929), M. Pillet passe commande à la maison Decauville <sup>117</sup> de tout l'équipement alors jugé nécessaire en rails et wagons pour l'évacuation des déblais de fouille et les photographies de la deuxième mission montrent ces wagons en fonctionnement sur les différents chantiers <sup>118</sup>. La mission a donc disposé de grands

106 - Le 11 novembre 1930, un détachement de 20 hommes du 6<sup>e</sup> Bataillon du Levant, sous les ordres du sergent Sadek et de deux caporaux, est chargé d'assurer la protection de la mission à Doura. On remet à M. Pillet 3 fusils Mauser et 172 cartouches (on trouve parfois mentionnés 6 fusils et 300 cartouches). CF, CP 211, dossier «Armée. Ordres et lettres».

107 - Voir l'annexe en fin de texte, paragraphes 4 et 5. La note de service n° 7007/4R du 9 oct. 1931, État-Major 4<sup>e</sup> bureau, assure qu'une «escorte militaire sera mise à la disposition de M. Naudy (secrétaire de M. Pillet) pour assurer la sécurité de la mission. L'effectif et la mission de cette escorte seront réglés par entente directe entre le Général Commandant les Troupes des Territoires Nord-Syrie et M. Naudy». IB.

108 - Par exemple, un détachement de Gardes-Mobiles doit assurer la garde du site, à partir du 20 mars 1931 (date du départ des soldats chargés précédemment de ce rôle). Jusqu'au départ de la mission, il doit assurer la sécurité de ses membres, surveiller la maison, le matériel et les magasins installés sur le site ; un homme doit garder le chantier de l'enlèvement des fresques, de 12 à 14 heures et de 17 à 7 heures. Après le départ de la mission, ce détachement doit poursuivre la surveillance du site, de la maison, des magasins (notamment celui situé dans la tour sud-ouest de la citadelle) et du matériel placé dans la grande cour de la maison (matériel Decauville). Il doit encore empêcher les «dégradations aux ruines, interdire les voitures et les troupeaux de circuler, séjourner, et pâturer ailleurs que sur la grande route d'Abou Kémal à Deir ez-Zor». CF, CP 211, dossier «Armée. Ordres et lettres».

109 - Note de service n° 8246/4T du 21 oct. 1933, État-Major 4<sup>e</sup> bureau, autorisant R. du Mesnil du Buisson à se ravitailler en essence, ML, chemise «Première documentation sur la synagogue. Fouilles de Doura». Note n° 7007/4R du 9 oct. 1931, autorisant A. Naudy à faire des achats dans les coopératives militaires, IB.

110 - Note de service n° 6428/5 du 20 oct. 1933, État-Major 4<sup>e</sup> bureau.

ML, chemise «Première documentation sur la synagogue. Fouilles de Doura».

111 - Recherche sur l'origine du nom d'Ankka effectuée par le lieutenant Arnaud à la demande de M. Pillet. CF, CP 46. Le lieutenant Roux, Inspecteur des tribus bédouines de la mouvance de Deir ez-Zor, a signalé à M. Pillet «l'existence de vestiges antiques au nord de Bir Agoula.» CF, CP 211, dossier «Armée. Ordres et lettres».

112 - Le 22 février 1923, le général de Lamothe écrit au service pour signaler que vient d'être achevé l'un des premiers exemplaires d'atlas de levés au 1/20.000<sup>e</sup> du cours de l'Euphrate, sur son parcours en territoire sous mandat français «de Djéرابلس à Abou Kémal». Les levés ont été exécutés du 9 février au 1<sup>er</sup> avril 1922, par la mission hydrographique sous les ordres du lieutenant pilote aviateur Ch. Héraud (*sic*), avec l'enseigne de vaisseau Mandine et le médecin aide-major Toureng. AI, 16 G 1. Sur ces dernières informations, voir les publications de l'IFEAD, *Une Mission de reconnaissance de l'Euphrate*, première partie : *Les cartes*, Damas, 1988 ; deuxième partie : *Rapport du lieutenant C. HÉRAULT*, textes de B. GEYER, C. VELUD, J.-P. PASCUAL, Damas, 1995.

113 - Lettre du «Directeur du service des Antiquités à Monsieur le Secrétaire Général du Haut-Commissariat», Beyrouth, 24 février 1931, p. 1. IB.

114 - Pour Doura, de nombreux clichés se trouvent dans les archives de l'Académie et dans les archives personnelles de M. Pillet au Collège de France. L'IFAPO possède des plaques photographiques et des clichés des principaux sites du Levant.

115 - On a vu aussi que certains militaires remplissaient le rôle d'inspecteurs des antiquités (R. du Mesnil du Buisson et L. Brossé en 1919).

116 - «Note circulaire concernant la collaboration de l'Armée du Levant à l'exploration archéologique de la Syrie», après le 30 juil. 1923, p. 1. IB.

117 - CF, CP 213, et CP 210 : listes de matériel Decauville.

118 - AI, 16 G 9.

moyens de dégagement dès ses débuts, ce que ne laisse pas entendre l'ouvrage de C. Hopkins, qui ne mentionne ce matériel qu'à propos de la sixième campagne (1932-1933) <sup>119</sup>.

Cet élément nous offre un nouveau moyen de comparaison entre les premières fouilles (1922-1924) et celles entreprises par la mission américano-française. En effet, lorsque les fouilles ont été réalisées sans Decauville, la terre est amassée autour de l'édifice fouillé, formant d'importants monticules, tandis que les fouilles au Decauville ont dégagé la terre plus loin, dans les wadis intérieurs et extérieurs, créant d'immenses cônes de déblais. Une masse de terre entourant un édifice fouillé nous permet donc de savoir que l'on a affaire aux fouilles de 1922-24 et, par là, de vérifier la localisation donnée par Delaplanche sur son plan. Cette reconnaissance nous permettra de recenser avec précision les fouilles de l'Armée du Levant et d'établir définitivement la confiance que l'on peut accorder au plan Delaplanche.

D'autre part, les documents les plus facilement utilisables pour comprendre l'état actuel du site sont les clichés anciens : ceux publiés par F. Cumont, ceux de la première mission de 1928 que M. Pillet a réunis en albums et ceux envoyés par les différents directeurs de fouille au Secrétaire perpétuel de l'Académie au fil des campagnes de fouille, mois par mois.

Par exemple, sur l'une des photographies de 1928 <sup>120</sup> on peut voir des soldats démonter une construction de petits blocs irréguliers située sur le sommet de la tour sud de la porte de Palmyre. Or, en 1993 les dégagements opérés par la mission franco-syrienne au pied de la face sud de cette même porte ont fait apparaître une accumulation de blocs de pierre dans les couches de surface, dont la présence constitue un élément très différent des matériaux habituels utilisés pour la construction du bâtiment de la porte. C'est donc à la destruction de cette construction, sans doute militaire et qui, d'après la photo, reposait déjà sur un niveau postérieur à l'écroulement des parties supérieures de la porte, que l'on peut attribuer l'origine de ces éléments perturbateurs.

L'étude détaillée de l'ensemble de ces clichés est en cours. Les plans et croquis qui n'ont pas été portés à publication sont souvent des compléments indispensables à notre connaissance des opérations effectuées par les anciennes missions <sup>121</sup> et également des vestiges aujourd'hui disparus ou inaccessibles parce qu'enfouis sous de puissants cônes de déblais <sup>122</sup>.

#### *Les témoins actuels ; leur apport*

La chance nous a permis de retrouver la trace de deux acteurs encore vivants des fouilles anciennes de Doura-Europos et de les interroger sur leurs souvenirs pour tenter de compléter les témoignages de F. Cumont et de C. Hopkins sur la vie quotidienne de ces missions (fig. 7).

C'est ainsi que nous avons pu rencontrer M. André Naudy, qui, de 1929 à 1932, participa à trois missions de fouilles à Doura-Europos comme secrétaire et traducteur de M. Pillet qui, fait courant à l'époque, ne parlait pas l'anglais. Celui-ci nous a fait l'amabilité de répondre à nos questions <sup>123</sup> sur la vie et les travaux de la mission américano-française durant sa participation ainsi que sur les fonctions qu'il a occupées par la suite au service des Antiquités sous la direction d'H. Seyrig qui l'avait chargé de rédiger la nouvelle législation sur les antiquités <sup>124</sup>.

Un ancien ouvrier des missions anciennes, M. Saleh Dakhil, nous a également fait part de ses souvenirs. Nous avons ainsi pu, outre quelques aspects anecdotiques, prendre connaissance de la vie quotidienne de la région et de la mission archéologique à l'époque et savoir comment fonctionnait l'organisation des travaux <sup>125</sup>.

Ces témoignages ont ainsi confirmé l'existence de relations souvent tendues entre les deux parties de la mission américano-française, le rôle essentiel joué par les contremaîtres, en particulier 'Abdul Messiah, dans la conduite des travaux de terrain, fait connaître les horaires de travail des ouvriers (du lever au coucher du soleil), le montant des salaires versés (un *magidi* pour les hommes, un demi-*magidi* pour les enfants) et confirmé l'existence d'accidents mortels au cours des fouilles ou après les travaux. Ils ont également permis d'identifier la maison du

119 - C. HOPKINS, *op. cit.*, p. 123.

120 - Rapport du 22 sept. 1928. AI, 16 G 9.

121 - Voir S. MATHESON, *loc. cit.*, p. 134-138.

122 - Par exemple, une coupe au crayon dessinée par M. Pillet sur le rempart ouest et le glacis romain extérieur, entre la porte de Palmyre et la tour 17, nous apporte des informations précises recueillies dans un sondage dans un secteur qui, aujourd'hui, nécessiterait d'importants dégagements pour l'atteindre. Ce relevé constitue un excellent élément de comparaison avec

la coupe également pratiquée par la mission de Yale sur le même type de construction, mais cette fois encore accessible, immédiatement au nord de la porte de Palmyre.

123 - Entretiens entre MM. A. Naudy et P. Leriche.

124 - A. Naudy, en raison de sa formation de juriste, a notamment préparé la législation de 1933 sur les antiquités. Voir plus haut. IB.

125 - Sur ces derniers points, voir J.-B. YON, dans ce même volume. note : la maison de fouilles n'a été construite qu'en 1928.



Fig. 7 - La tablée à Doura-Europos. À gauche, C. Hopkins, A. Naudy, A. Walter. Publié avec l'aimable autorisation du Cabinet d'Assyriologie, Collège de France.

contremaître devant la porte sud de la citadelle et le petit édifice de pierre construit sur ordre du capitaine Denoël pour protéger la tente de F. Cumont (voir n. 128), immédiatement au sud de la brèche par laquelle la route franchit le rempart occidental, et dont les vestiges encore bien conservés nous avaient intrigués.

Les archives conservées dans les différents instituts et musée français comportent donc toutes une part importante de documentation scientifique parfois fondamentale pour les études sur le terrain. La recherche et l'exploitation de ces archives en est encore à ses débuts, mais, déjà, on peut affirmer que les informations que contiennent ces archives sont indispensables à notre connaissance des activités du service des Antiquités, de la politique du mandat appliquée par la France et des recherches archéologiques pratiquées sur différents sites. Sur le plan pratique, elles permettent de comprendre la topographie actuelle d'un site et de retrouver des informations importantes sur des vestiges aujourd'hui disparus ou inaccessibles, mais aussi de localiser les objets, de connaître le nom des personnes qui ont travaillé sur les

sites concernés, et parfois même, de retrouver ces personnes ou leur famille qui peuvent toujours posséder des documents d'un grand intérêt pour l'archéologue et l'historien.

#### ANNEXE

Archive IFAPO de Beyrouth ; texte non daté (entre le 18 janvier et le 1<sup>er</sup> octobre 1927).

#### «ACCORD CONCERNANT LES FOUILLES DE SALIHYEH- DOURA SUR L'EUPHRATE

Entre le Haut-Commissaire de la République Française auprès des États de Syrie, du Liban, des Alaouites et du Djebel Druze d'une part ;

et le Président de l'Université de Yale de New Haven (Connecticut) d'autre part ;

Il a été convenu et arrêté ce qui suit.

1°- L'exploration archéologique de Salihyeh (ancienne Doura-Europos) sur l'Euphrate est concédée à l'Université

de Yale, à dater du 1<sup>er</sup> Octobre 1927 et pour une période de six années.

2°- Ces fouilles, placées sous le patronage scientifique de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres et de l'Université de Yale, seront effectuées entièrement aux frais de la dite Université.

3°- La direction technique des travaux sera confiée à Monsieur Maurice Pillet, Architecte diplômé, par le Gouvernement.

4°- Le Haut-Commissariat prêtera son aide à la Mission et fera protéger le champ des fouilles.

5°- Dans l'intervalle des différentes campagnes et une fois complètement achevées, le Haut-Commissariat prendra toutes mesures nécessaires pour la protection des monuments mis au jour.

6°- À la fin de chaque campagne, les objets mobiliers seront transportés à Damas, et partagés par la Commission spéciale prévue à l'Article 26 de l'Arrêté N° 207 (26 mars 1926), d'après le principe suivant :

-A : les objets uniques entreront dans les collections nationales de l'État de Syrie ;

-B : les autres objets seront répartis suivant leur nature, en différents lots ; un exemplaire de chaque lot sera remis

au Musée de l'État de Syrie, et les autres exemplaires attribués au fouilleur, à titre d'indemnité.

7°- La publication des résultats sera réservée exclusivement à l'Université de Yale et à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres».

*Rappel historiographique de l'histoire des fouilles à Doura-Europos*

Leriche P., «Abandonnée, sauvée.. Doura-Europos», *Autrement, Cités disparues*, Série Monde, H. S. 55, sept. 1991, p. 143-156.

Perkins A., *The Art of Dura-Europos*, New-Haven, 1973.

Downey S., «Archival Archaeology, Frank Brown's Notes on the Citadel Palace at Dura-Europos», *DEE III*, Paris, 1992, p. 141-151.

Matheson S., «The Tenth Season at Dura-Europos 1936-1937», *DEE III*, Paris, 1992, p. 121-140.

Velud C., «Contexte historique régional des fouilles de Doura-Europos entre les deux guerres mondiales», *DEE II*, Paris, 1988, p. 254-270.

voir aussi : *Fouilles, Discovery, DEE, Collection des Prel. Rep.*, et des *Fin. Rep.*